

IMMACULÉE A PAU : LAÏCITÉ BAFOUÉE, DIRECTION SANCTIONNÉE





CODE DE L'EDUCATION

Article L 442-1 du Code de l'Education : "Dans les établissements privés qui ont passé un des contrats prévus aux articles L. 442-5 et L. 442-12, l'enseignement placé sous le régime du contrat est soumis au contrôle de l'Etat. L'établissement, tout en conservant son caractère propre, doit donner cet enseignement dans le respect total de la liberté de conscience. Tous les enfants sans distinction d'origine, d'opinion ou de croyances, y ont accès." + R 442-35 et R 442-36

La bien mal nommée Immaculée-Conception est une institution à Pau (2600 élèves de la maternelle au supérieur) qui n'aime pas être bousculée.

Le Rectorat l'a fait, en interdisant à son directeur de diriger un établissement pendant trois ans. Le motif : atteinte à la laïcité, catéchisme obligatoire, confessions durant le temps scolaire, intervenants extérieurs dénonçant un prétendu « génocide vendéen »... la Révolution française n'est toujours pas passée.



Le plus souvent, le Rectorat est moins regardant, mais début 2024, des enseignants et cinq syndicats avaient médiatisé tous ces faits, l'obligeant ainsi à agir.

La vieille institution habituée à son impunité ne compte pas en rester là. Les avocats du directeur portent l'affaire devant le Tribunal administratif. 200 parents ont manifesté devant l'établissement pour le soutenir. La droite et l'extrême-droite se plaignent d'une « chasse à l'homme ». Il est vrai que d'ordinaire, les conseils de disciplines du rectorat, ce sont plutôt les profs qui les subissent.

Certains évoquent même une « chasse aux catholiques » ! Ils crient la bouche pleine, tant l'État est généreux avec l'Enseignement catholique qu'il finance à près de 80% ! Ils voudraient l'argent public et la liberté totale d'en faire ce qu'ils veulent.

nécessité d'ur tous les perso

Pas question! C'est bien pour cela que la CGT Enseignement privé affirme la nécessité d'un seul service public de l'éducation, laïque, avec fonctionnarisation de tous les personnels qui le souhaitent.

www.cgt-ep.org